



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy: soumissionsbids@ec.gc.ca</p> <p>BID SOLICITATION DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>PROPOSAL TO: ENVIRONMENT CANADA</p> <p>We offer to perform or provide to Canada the services detailed in the document including any attachments and annexes, in accordance with the terms and conditions set out or referred to in the document, at the price(s) provided.</p> <p>SOUSSION À: ENVIRONNEMENT CANADA</p> <p>Nous offrons d'effectuer ou de fournir au Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans le document incluant toutes pièces jointes et annexes, les services détaillés dans le document, au(x) prix indiqué(s).</p>	<p>Title – Titre Services Vétérinaires à Montréal</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No. /SAP No. – N° de la demande de soumission EC / N° SAP 5000075631</p>	<p>Amendment / Modification 001</p>
	<p>Date of Bid solicitation – Date de la demande de soumissions 2023-09-11</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes - La demande de soumissions prend fin à – 2:00 PM le – 3 octobre 2023</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire Heure d'été de l'Est</p>
	<p>F.O.B – F.A.B Destination.</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Carolyne Chénier Carolyne.chenier@ec.gc.ca</p>	
	<p>Delivery Required – Livraison exigée Voir le present appel d'offres</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services Voir le present appel d'offres</p>	
	<p>Security / Sécurité Aucune exigence de sécurité n'est associée à cet appel d'offres</p>	
	<p>Vendor/Firm Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</p>	
<p>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm: (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</p>		
<p>Signature Date</p>		



AMENDEMENT 001

Cet amendement est soulevé pour :

1. Modifier la date de clôture de l'appel d'offres;
 2. Modifier la Partie 1 - Informations générales - Section 1.1 Exigences en matière de sécurité;
 3. Supprimer la partie 5 - Attestation et informations complémentaires - Section 5.2.2 Exigences de sécurité - Documentation requise
 4. Modifier la partie 6 - Clauses contractuelles résultantes - Section 6.1 Exigences de sécurité
 5. Supprimer l'annexe "C" - Liste de contrôle des exigences de sécurité
-

1. Date de clôture des offres

La date de clôture des offres a été reportée au **3 octobre 2023 à 14h00 HAE**.

2. Dans la partie 1 - Informations générales - Section 1.1 Exigences en matière de sécurité

SUPPRIMER

PARTIE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Exigence de sécurités

- 1 Avant l'attribution d'un marché, les conditions suivantes doivent être remplies :
 - (a) le soumissionnaire doit être titulaire d'une habilitation de sécurité de l'organisation en cours de validité, comme indiqué dans la partie 6 - Clauses du contrat subséquent ;
2. Avant que l'accès aux informations sensibles ne soit accordé au soumissionnaire, les conditions suivantes doivent être remplies :
 - (a) les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des informations, des biens ou des sites de travail sensibles doivent satisfaire aux exigences de sécurité indiquées dans la partie 6 - Clauses du contrat subséquent ;
 - (b) les capacités de garantie du soumissionnaire doivent être satisfaites comme indiqué dans la partie 6 - Clauses du contrat subséquent.
- 3 Pour de plus amples informations sur les exigences en matière de sécurité, les soumissionnaires doivent se référer au [Programme de sécurité des contrats](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-eng.html) du site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-eng.html>).

INSÉRER



PARTIE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Exigence de sécurités

Le présent appel d'offres n'est assorti d'aucune exigence en matière de sécurité.

3. Supprimer la partie 5 - Certification et informations complémentaires - Section 5.2.2 Exigences de sécurité - Documentation requise

SUPPRIMER

PARTIE 5 - CERTIFICATIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.2.2 Exigences de sécurité - Documentation requise

Conformément aux [exigences du Programme](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-eng.html) de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-eng.html>), le soumissionnaire doit fournir un formulaire de demande d'inscription au Programme de sécurité des contrats (PSC) dûment rempli pour que sa candidature soit prise en considération dans le cadre de la procédure de passation de marchés.

Il est rappelé aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement l'habilitation de sécurité requise et, le cas échéant, les capacités de sécurité. Comme indiqué ci-dessus, les soumissionnaires qui ne fournissent pas toutes les informations requises à la clôture de l'appel d'offres auront la possibilité de compléter les informations manquantes du formulaire AFR dans un délai fixé par l'autorité contractante. Si ces renseignements ne sont pas fournis dans le délai fixé par l'autorité contractante (y compris toute prolongation accordée par l'autorité contractante à sa discrétion), ou si le Canada a besoin de renseignements supplémentaires de la part du soumissionnaire dans le cadre de l'évaluation de la demande d'habilitation de sécurité (c.-à-d. des renseignements non requis par le formulaire AFR), le soumissionnaire sera tenu de présenter ces renseignements dans le délai fixé par l'autorité contractante, qui ne sera pas inférieur à 48 heures. Si, à un moment quelconque, le soumissionnaire ne fournit pas les informations requises dans le délai fixé par l'autorité contractante, son offre sera déclarée non conforme.

4. Dans la partie 6 - Clauses contractuelles résultantes - Section 6.1 Exigences en matière de sécurité

SUPPRIMER

PARTIE 6 - CLAUSES CONTRACTUELLES RÉSULTANTES

6.1 Exigence de sécurités

- 6.1.1 Les exigences de sécurité suivantes (SRCL et clauses connexes prévues par le programme de sécurité du contrat) s'appliquent et font partie du contrat.



- 6.1.1.1** L'entrepreneur ou l'offrant doit, en tout temps pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, détenir une attestation de vérification de l'organisation désignée (VOD) valide, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 6.1.1.2** Le personnel du contractant ou de l'offrant qui doit avoir accès au(x) site(s) de travail sensible(s) doit détenir une **cote de fiabilité** valide, accordée ou approuvée par le CSP, TPSGC.
- 6.1.1.3** Les contrats de sous-traitance qui contiennent des exigences en matière de sécurité **ne doivent pas être** attribués sans l'autorisation écrite préalable du DSP de TPSGC.
- 6.1.1.4** Le contractant/offrant doit se conformer aux dispositions de la :
- 6.1.1.4.1** Liste de contrôle des exigences en matière de sécurité et guide de sécurité (le cas échéant), joints à l'annexe C, Liste de contrôle des exigences en matière de sécurité
 - 6.1.1.4.2** Manuel de sécurité des contrats (dernière édition)

INSERT

PARTIE 6 - CLAUSES CONTRACTUELLES RÉSULTANTES

6.1 Exigence de sécurités

Le présent contrat ne comporte aucune exigence en matière de sécurité.

5. Supprimer Annexe "C" – Liste de contrôle des exigences de sécurité

SUPPRIMER

ANNEXE "C"

LISTE DE CONTRÔLE DES EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Toutes les autres conditions de l'appel d'offres restent inchangées.